

« Agents culturels pour écoles créatives »

Le programme modèle « Agents culturels pour écoles créatives » ambitionne d'éveiller l'intérêt des enfants et des adolescents pour les arts, de transmettre une plus large connaissance de l'art et de la culture et de permettre une participation active à la culture. Sur une période de quatre ans, 46 agents culturels (h/f) interviendront dans 138 écoles de cinq Länder. Ces agents culturels couvriront respectivement un réseau local de trois établissements scolaires. De concours avec les élèves, les enseignants, la direction, les parents, mais aussi des artistes et des institutions culturelles, ils élaboreront un programme d'éducation culturelle diversifié et adéquat et initieront des projets artistiques. De même, ils mettront en place des coopérations durables avec les institutions culturelles locales. L'ouverture et la confrontation à l'art et à la culture, l'expérience et l'apprentissage des arts deviendront ainsi une composante à part entière du quotidien des enfants et des adolescents.

Ce programme tentera de créer un environnement dans lequel l'art sera valorisé et accessible à tous et où l'initiation sera encadrée. Une participation active à l'art et à la culture favorise le développement et l'affirmation de la personnalité des enfants et des adolescents et leur offre la possibilité de devenir eux-mêmes des acteurs d'une société ouverte et engagée culturellement. Dans le cadre de ce programme, les institutions culturelles et les artistes associés sont perçus comme des partenaires de premier ordre. Les musées, les salles de concerts, les bibliothèques, les théâtres et les centres culturels trouvent au sein des écoles leur public de demain. Ensemble, ils exploreront les voies qui permettront aux écoles et à leurs partenaires culturels de s'ouvrir les uns aux autres et de mettre en place des coopérations durables.

Les projets artistiques que les écoles réaliseront conjointement avec les agents culturels, les institutions culturelles et les artistes et pour lesquels des « subventions artistiques » pourront être sollicitées dans le cadre du programme permettront d'expérimenter des concepts culturels. Les enseignant(e)s, les artistes et les acteurs culturels doivent être en mesure de garantir la qualité artistique des offres et de créer les structures nécessaires.

Vous trouverez de plus amples informations sur le programme sur www.kulturagenten-programm.de